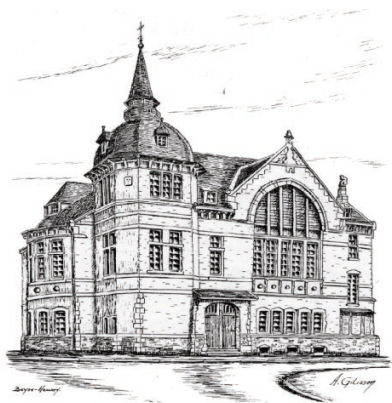




PLAN STRATEGIQUE TRANSVERSAL

2024-2030

ADMINISTRATION COMMUNALE
DE BEYNE-HEUSAY

Table des matières

I.	La démarche PST	4
A.	Le schéma de travail	5
B.	Les trois processus.....	6
C.	Le plan de communication :	7
D.	Le calendrier	8
II.	Avant-propos	9
A.	PRESENTATION DE LA COMMUNE DE BEYNE-HEUSAY	9
1.	Introduction.....	9
2.	Quelques données statistiques	10
3.	Données fiscales	11
4.	Histoire et patrimoine	11
5.	Vie sociale et culturelle	11
6.	Défis et perspectives	12
7.	Administration et organisation	12
8.	Conclusion	20
B.	Préambule à la définition des objectifs.....	21
C.	Objectifs stratégiques.....	21
D.	Objectifs opérationnels	22
E.	Fiche/Action – Modèle	23
F.	Les actions à réaliser	24
1.	Action 1.....	24
	Optimiser les ressources locales via la mutualisation des services transversaux entre le CPAS et l'administration communale	24
2.	Action 2.....	26
	Renforcer l'efficacité du traitement des incivilités par le recours accru aux sanctions administratives communales (SAC)	26
3.	Action 3.....	28
	Reconversion des sites des églises	28
	du Heusay et de Queue-du-Bois.....	28
4.	Action 4.....	30
	Lisser les investissements nécessaires au maintien des biens du culte du territoire communal, avec un budget annuel concerté.....	30
5.	Action 5.....	32
	Entamer le déploiement du schéma directeur de Queue-du-Bois par la revitalisation semi-urbaine de l'ancienne école, et idéalement de l'église.....	32
6.	Action 6.....	34

Étudier les possibilités de valoriser le site de l'ancien Lycée d'État	34
7. Action 7.....	36
Redynamiser le commerce local	36
8. Action 8.....	38
Obtenir la reconnaissance officielle des bibliothèques communales par la Fédération Wallonie-Bruxelles.....	38
9. Action 9.....	39
Renforcer l'offre culturelle locale, la participation citoyenne	39
et la promotion de la santé	39
10. Action 10.....	41
Renforcer les politiques locales en faveur du bien-être animal	41
11. Action 11.....	42
Réduire la consommation de papier	42
au sein de l'administration communale	42
12. Action 12.....	43
Mettre à jour les descriptions de fonction et les enrichir de fiches de postes pour les emplois au sein de l'Administration communale	43
13. Action 13.....	44
Créer un lien de proximité et de confiance entre les citoyens et la police locale à travers des moments informels de dialogue	44
14. Action 14.....	45
Organiser des moments d'échange structurés entre les citoyens et.....	45
les services de police afin de renforcer le dialogue, la compréhension mutuelle et la co-construction de la sécurité locale	45
15. Action 15.....	46
Réalisation d'une étude auprès des acteurs locaux de l'éducation sur le territoire de Beyne-Heusay afin d'identifier leurs attentes en matière d'enseignement.....	46
16. Action 16.....	48
Définition d'une stratégie immobilière visant la mise à disposition de locaux adaptés aux travailleurs, à l'accueil des citoyens et répondant aux normes actuelles en matière d'efficience énergétique.....	48
17. Action 17.....	49
Disposer d'un schéma de développement territorial communal en vue d'assurer un développement durable et attractif du territoire en recherchant un équilibre entre les dimensions sociales, économiques, démographiques, énergétiques, patrimoniales, environnementales et de mobilité.....	49
18. Action 18.....	50
Poursuivre les investissements en matière de lutte contre les inondations.....	50

19.	Action 19.....	51
	Poursuivre et renforcer les investissements en matière d'entretien, de réhabilitation et d'amélioration des égouts et des voiries publiques.....	51
III.	Plan d'actions global.....	52
IV.	Conclusion	53



I. La démarche PST

Dans un environnement en constante évolution, marqué par des mutations économiques, sociales, technologiques et environnementales, il devient essentiel d'adopter une approche stratégique intégrée et transversale.

C'est le Décret wallon du 19 juillet 2018 qui a intégré le principe du Plan Stratégique Transversal, ou PST, dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation et dans la loi organique du 8 juillet 1976 des CPAS.

L'article L1123-27, en son paragraphe 2, définit le PST comme *un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le Collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés. Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition.*

Le programme stratégique transversal repose sur une collaboration entre le Collège et l'administration.

Ce plan stratégique transversal vise à fédérer l'ensemble des directions, services et parties prenantes autour d'une vision commune, cohérente et durable.

Ce document définit ainsi les grandes orientations stratégiques, les objectifs partagés, ainsi que les leviers d'action prioritaires à mettre en œuvre collectivement. Il constitue une feuille de route structurante pour l'ensemble des acteurs impliqués, et pose les bases d'une gouvernance transversale renforcée, tournée vers la performance, l'innovation et la responsabilité.

En intégrant les différentes dimensions de l'action publique locale – urbanisme, mobilité, transition écologique, cohésion sociale, développement économique, participation citoyenne, culture ou encore numérique – ce plan vise à décloisonner les politiques et à renforcer la coordination entre les acteurs. Il s'agit de construire des synergies durables au service d'un projet commun, cohérent et adapté aux réalités spécifiques de Beyne-Heusay.

Ce document stratégique définit ainsi, à côté de la déclaration de politique communale, les orientations prioritaires pour les années à venir, les objectifs transversaux à atteindre, ainsi que les leviers d'action concrets pour y parvenir. Il constitue une feuille de route partagée qui renforcera la capacité de la commune à anticiper, innover et agir collectivement, avec et pour les habitants.

Bien évidemment, ce document est évolutif et sera adapté, ajusté, complété en fonction de la réalité du terrain, des contraintes administratives, budgétaires ou politiques.

En traduisant nos intentions en objectifs opérationnels et en actions, avec identification des moyens humains, budgétaires, logistiques et administratifs requis pour leur mise en œuvre, la Commune de Beyne-Heusay s'inscrit dans une démarche de bonne gouvernance orientée vers la performance. Il est à noter que les moyens identifiés, humains ou financiers, ne représentent pas à ce stade des engagements fermes et définitifs, mais des moyens clés qui éclaireront le Collège communal pour toutes ses décisions.

Tout ce processus prend un temps considérable compte tenu de l'ensemble des missions et tâches qui existent déjà au sein des services. Il faut donc voir ce contrat comme une première ébauche de la planification stratégique qui doit encore s'enrichir.

A. Le schéma de travail

1. Identification des enjeux stratégiques
 - a. Un état des lieux par le biais d'une récolte de données (Walstat/IWEPS/BFP/etc.)
2. Identification des ressources disponibles
 - a. Ressources humaines disponibles (organigramme) et temps de travail à dégager
 - b. Ressources financières disponibles
 - c. Ressources patrimoniales et technologiques disponibles
 - i. Cadastre des bâtiments communaux par exemple
3. Identification des valeurs de l'administration
« Normes sociales considérées comme universelles ».
4. Identification de la vision politique

A) Le Plan Stratégique Transversal

1. Définition des objectifs stratégiques, opérationnels, des projets et actions ainsi que des indicateurs
 - a. OS : ce que la commune veut devenir à terme.
 - b. OO : les leviers que la commune va activer pour devenir ce qu'elle veut devenir.
Attention à leur formulation → SMART
 - c. Projets et actions : ce qui va être concrètement réalisé pour que les objectifs soient atteints.
 - i. Volet interne : visant à améliorer l'organisation et optimiser le fonctionnement de la commune.
 - ii. Volet externe : développement des politiques communales.
 - Par qui, quand, avec quels moyens ?
 - d. Indicateurs :

Objectifs opérationnels

 - Indicateurs de résultats (dans quelle mesure l'OO a été atteint ?)
 - Indicateurs de réalisation (le livrable attendu a-t-il été produit ?)
 - Indicateurs de ressources (ressources affectées)

Projets/Actions

 - Indicateurs de réalisation (le livrable attendu a-t-il été produit ?)
 - Statut du projet
 - Santé du projet
 - Taux d'avancement
5. Indicateurs de ressources (ressources affectées)

B. Les trois processus

1. Processus de gouvernance

- a. Désignation d'un « référent PST »
- b. Pour chaque étape de la méthodologie (*élaboration, évaluations*), définition :
 - i. Des acteurs qui vont intervenir dans le processus décisionnel
 - ii. Des rôles décisionnels et les responsabilités de l'administration (des acteurs administratifs)
 - iii. Des rôles décisionnels et les responsabilités du politique (des élus politiques)
 - iv. Du principe de collaboration entre le politique et l'administration

2. Processus méthodologique

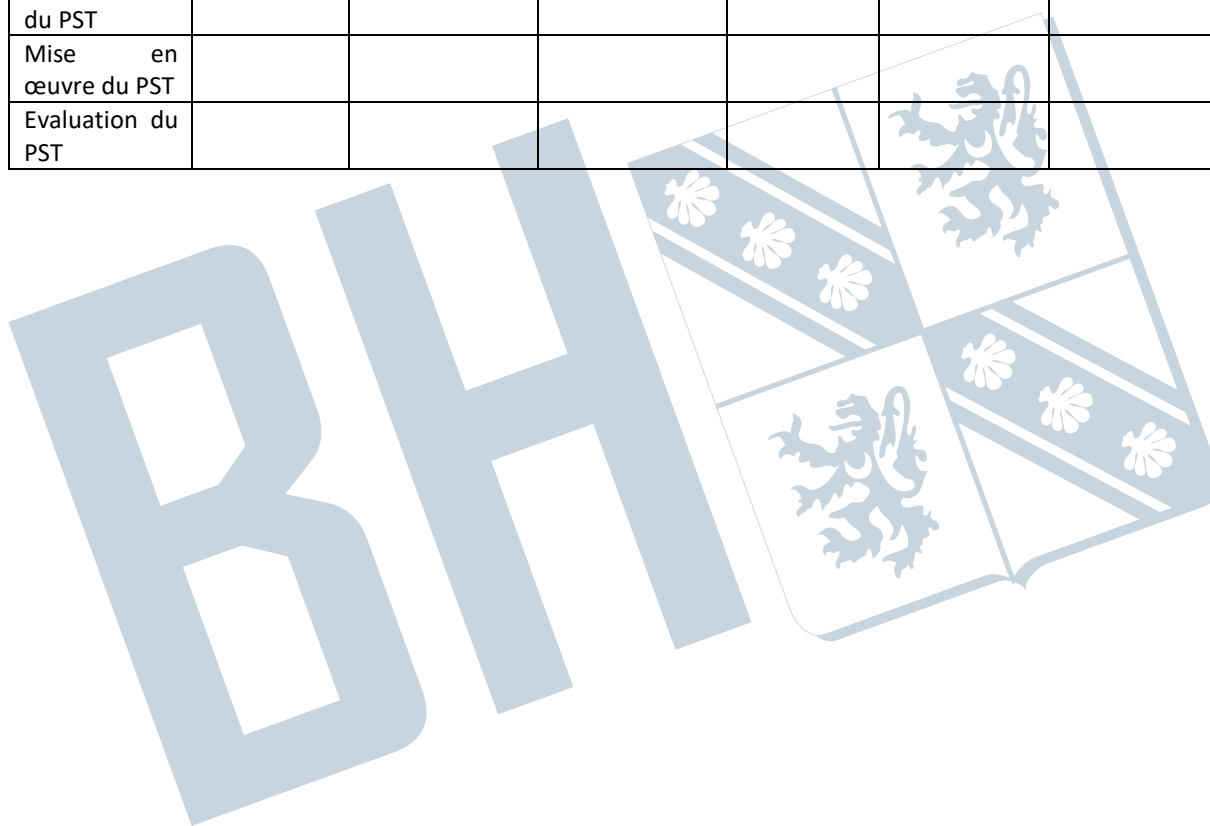
- a. Fréquence de réalisation du suivi
- b. Dispositifs, démarches et outils méthodologiques qui seront mobilisés pour la réalisation de cette étape
- c. Acteurs participant à la réalisation de cette étape
- d. Acteurs coordonnant la réalisation de cette étape
- e. Le rôle de chacun des acteurs dans le cadre de la réalisation de cette étape

3. Processus de communication (*élaboration, évaluations*)

- a. Publics cibles internes
 - i. Objectifs (faire connaître, sensibiliser, débloquer des résistances, etc.)
 - ii. Ce qu'on souhaite communiquer
 - iii. Ce qu'on ne souhaite pas communiquer
 - iv. Le message
 - La fréquence de communication
 - Le canal et le matériel
 - Qui communiquera
 - Indicateur de suivi de la communication
- b. Publics cibles externes
 - i. Objectifs
 - ii. Ce qu'on souhaite communiquer
 - iii. Ce qu'on ne souhaite pas communiquer
 - iv. Le message
 - La fréquence de communication
 - Le canal et le matériel
 - Qui communiquera
 - Indicateur de suivi de la communication

C. Le plan de communication :

	CODIR	Collège communal	Conseil communal	Agents impliqués	Partenaires	Citoyens
Au démarrage du projet						
Informations globales sur la démarche PST						
Informations détaillées sur la démarche PST						
En cours de projet						
Finalisation du PST						
Mise en œuvre du PST						
Evaluation du PST						



D. Le calendrier

Identification de la vision politique	Identification des valeurs de l'administration	Identification des ressources disponibles	Identification des enjeux stratégiques	Timing
				Décembre 2024 – Désignation des échevins
				Janvier 2025
				Février 2025 - DPC
				Mars 2025
		Définition des objectifs stratégiques et opérationnels, des projets, des actions et des indicateurs		Avril 2025
				Mai 2025
				Juin/Juillet/Août 2025
Présentation du PST au Conseil communal				

Evaluation du PST	Planification annuelle	Pilotage CODIR	Mise en œuvre du PST	
				Septembre 2025
				Novembre 2025
				Décembre 2026
				Janvier 2026
				Février 2026
				Mars 2026
				Avril 2026
				Mai 2026
				Juin 2026
				Juillet 2026
				Août 2026
				Septembre 2026
				Octobre 2026
				Novembre 2026
				Décembre 2026
				Janvier 2027
				Février 2027
				Mars 2027
				Avril 2027
				Mai 2027
				Juin 2027
				Juillet 2027
				Août 2027
				Septembre 2027
				Octobre 2027
				Novembre 2027
Mi-mandat				Décembre 2027

II. Avant-propos

A. PRESENTATION DE LA COMMUNE DE BEYNE-HEUSAY

1. Introduction

Beyne-Heusay est une commune active située en Région wallonne, dans la province de Liège. Forte d'un riche passé industriel et marquée par un tissu social riche, elle s'engage aujourd'hui dans une transition vers un développement durable, alliant qualité de vie, patrimoine, et modernisation de ses infrastructures.

Située dans la périphérie liégeoise, la commune de Beyne-Heusay est un territoire dynamique, à taille humaine, composé de plusieurs entités aux identités complémentaires : Beyne-Heusay, Bellaire, Queue-du-Bois et Moulins-sous-Fléron.

Beyne-Heusay bénéficie d'une situation géographique stratégique, à la croisée des grands axes urbains et ruraux, ce qui en fait un territoire à la fois accessible et ancré dans son environnement. Son patrimoine naturel et bâti, ses espaces verts, ses équipements de proximité, ainsi que l'engagement de ses associations et de ses citoyens, contribuent à une qualité de vie appréciée.

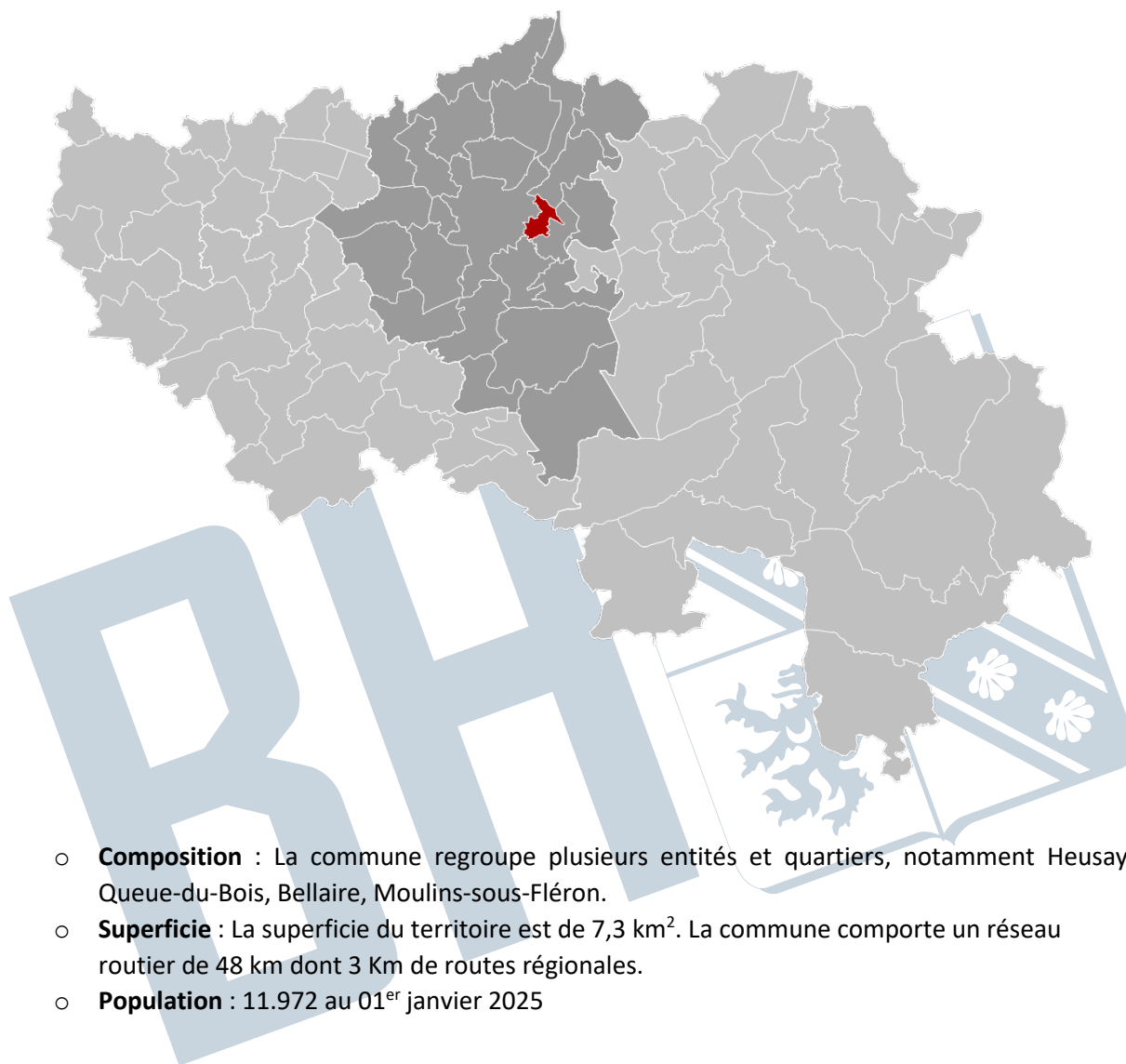
Comme beaucoup de communes semi-urbaines, Beyne-Heusay est aujourd'hui confrontée à des défis multiples : revitalisation de ses centres, adaptation aux enjeux climatiques, mobilité durable, inclusion sociale, transition numérique, gouvernance participative. Ces enjeux nécessitent une approche transversale, coordonnée et ambitieuse, à la hauteur des attentes de la population.

Fidèle à ses valeurs de proximité, de solidarité et d'innovation, la commune entend faire de ces défis une opportunité pour repenser son avenir. Le présent plan stratégique transversal s'inscrit dans cette volonté de structurer l'action publique locale, d'en renforcer la cohérence et de mobiliser l'ensemble des forces vives du territoire pour construire collectivement le Beyne-Heusay de demain.



2. Quelques données statistiques

- **Localisation** : Beyne-Heusay est implantée au sud-est de la ville de Liège, à proximité immédiate des grands axes de communication, offrant un accès facile aux centres urbains voisins.



- **Composition** : La commune regroupe plusieurs entités et quartiers, notamment Heusay, Queue-du-Bois, Bellaire, Moulins-sous-Fléron.
- **Superficie** : La superficie du territoire est de 7,3 km². La commune comporte un réseau routier de 48 km dont 3 Km de routes régionales.
- **Population** : 11.972 au 01^{er} janvier 2025

Pyramide des âges de l'entité BEYNE-HEUSAY (Commune) [01/01/2024]



Sources : SPF économie – Statbel

La forme de cette pyramide des âges peut être qualifiée de « en as de pique » ce qui témoigne d'une population vieillissante.

3. Données fiscales

a) Revenu moyen par habitant

2012	2013	2014	2015	2016	2017	2019	2020	2021	2022
15.081	15.289	15.807	15.810	15.931	16.228	16.815	17.442	17.900	19.301
									W : 20.574

b) Impôt des personnes physiques

Les taxes additionnelles sont fixées à 8,5% sachant que 1% représente : 455.458,60 € au compte 2024 et 486.952,45 € au budget 2025

c) Centimes additionnels au précompte immobilier

Les centimes additionnels sont fixés à 2.600 centimes et 1 centime représente : 1.029,50 € au compte 2024 et 1.040,61 € au budget 2025.

4. Histoire et patrimoine

a) Héritage industriel :

Historiquement, Beyne-Heusay s'est développée grâce à l'industrie sidérurgique et charbonnière, avec plusieurs usines et mines ayant marqué son paysage et son économie.

b) Patrimoine architectural :

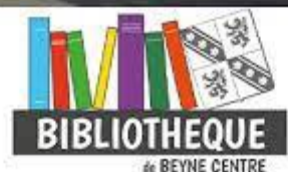
La commune dispose de bâtiments anciens, tels que des églises, des écoles et des constructions typiques, témoins du passé ouvrier et de la vie communautaire.



5. Vie sociale et culturelle

- **Équipements :** Bibliothèques communales, équipements sportifs.

- **Activités** : Nombreuses associations locales actives dans les domaines du sport, de la culture, de l'environnement et du social.
- **Événements** : Fêtes communales, animations culturelles et festivités traditionnelles.



6. Défis et perspectives

- **Revitalisation urbaine** : Mettre en œuvre des projets structurants comme la revitalisation du quartier de Queue-du-Bois.
- **Transition énergétique** : Réduction de la facture énergétique et mise en place de solutions durables.
- **Cohésion sociale** : Mutualisation des services communaux, développement d'un cadre de vie agréable et inclusif.
- **Valorisation du patrimoine** : Reconversion d'édifices historiques désaffectés et entretien des biens du culte.

7. Administration et organisation

a) Les ressources disponibles

(1) Les moyens financiers

Pour mémoire, les principales sources de financement des communes trouvent leurs origines au niveau du Fonds des communes et de la fiscalité, qu'il s'agisse de fiscalité additionnelle ou de fiscalité propre.

Si on constate actuellement une évolution favorable du Fonds des communes, rien n'est garanti pour l'avenir.

En ce qui concerne la fiscalité additionnelle « l'IPP » est fixé à 8,5% et les « CAPI » à 2.600. Considérant à la fois les recommandations de la circulaire budgétaire et la déclaration de politique communale pour la mandature, l'augmentation de la pression fiscale n'est pas envisageable pour augmenter les recettes.

Au niveau de la fiscalité communale proprement dite (taxes autres qu'additionnelles et redevances), la marge de progression est relativement faible.

En ce qui concerne les dépenses, la majeure partie de celles-ci est consacrée à des dépenses de personnel et de transfert.

Description	2018	2019	2020	2021	2022
70 Personnel	5.098.106,34€	5.213.755,95€	5.511.779,54€	5.597.584,42€	5.779.864,59€
71 Fonctionnement	1.826.328,69€	1.795.792,08€	1.816.365,99€	1.932.539,70€	2.466.640,75€
72 Transferts	4.601.291,71€	4.497.796,52€	4.506.907,86€	4.512.440,74€	4.553.511,84€

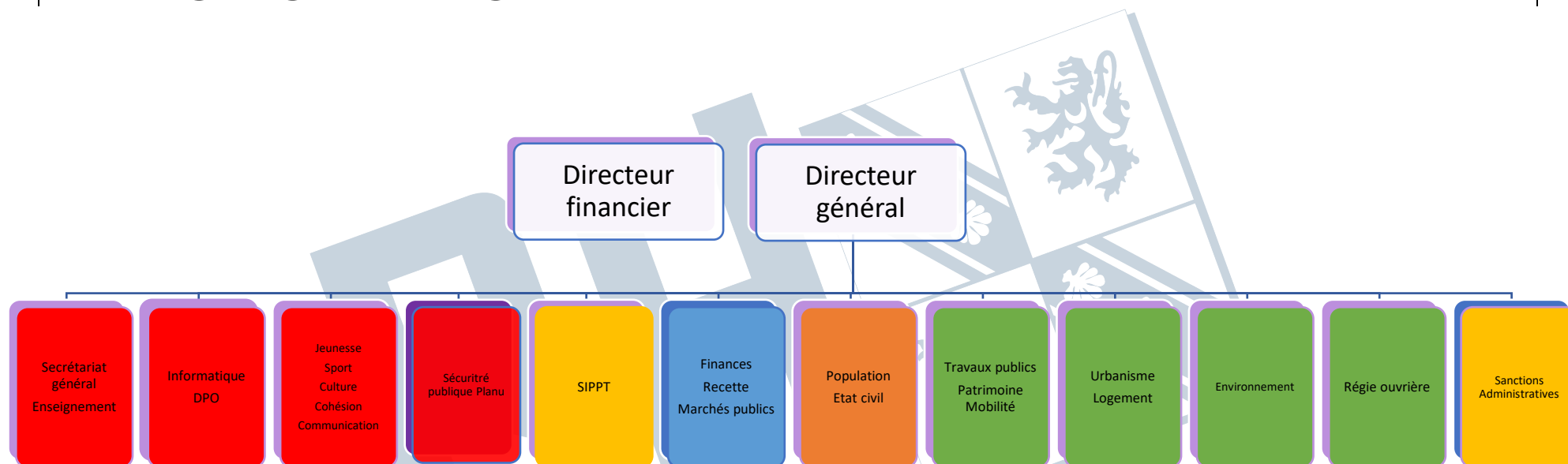
Une autre partie importante des dépenses se retrouve dans la charge de la dette qui évolue au gré des investissements. Si le tableau ci-dessous ne tient pas compte des derniers investissements, de même que les investissements programmés en 2020 et, si on considère qu'une charge de dette fixée à hauteur de 9% maximum des dépenses ordinaires, on peut considérer qu'on atteint un plafond qui ne redescend qu'à partir de 2024.

Evolution de la dette :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Solde restant dû au 01/01	5.722.906,96	7.254.073,88	7.663.012,11	6.947.815,26	7.093.490,31	6.821.884,42	7.075.336,36	6.332.478,88
Nouveaux emprunts de l'exercice	2.140.883,90	180.617,03	38.302,21	941.995,55	561.171,57	1.085.506,68		
Remboursements au cours de l'exercice	638.866,27	604.873,06	753.499,06	796.320,50	832.777,46	832.054,74	742.857,48	665.882,18
Solde restant dû au 31/12	7.254.073,88	6.800.668,56	6.947.815,26	7.093.489,31	6.821.884,42	7.075.336,36	6.332.478,88	5.666.596,70
Intérêts payés	156.468,74	139.423,02	136.703,00	143.953,70	147.105,55	160.835,03	162.417,62	145.936,70
Charge annuelle	795.335,01	744.296,08	890.202,06	940.274,20	1.013.489,02	992.889,77	905.275,10	811.818,88

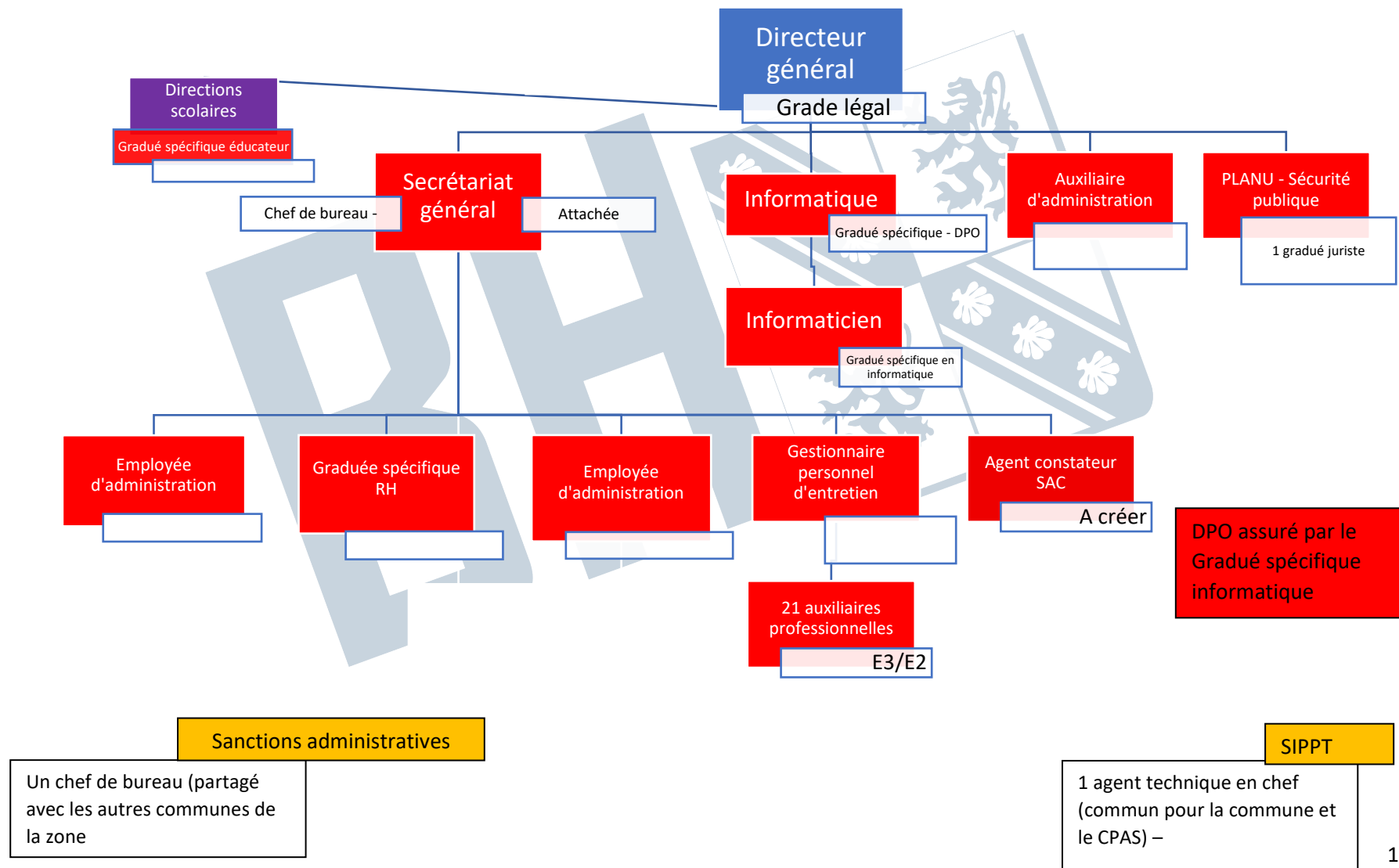
b) Les moyens humains

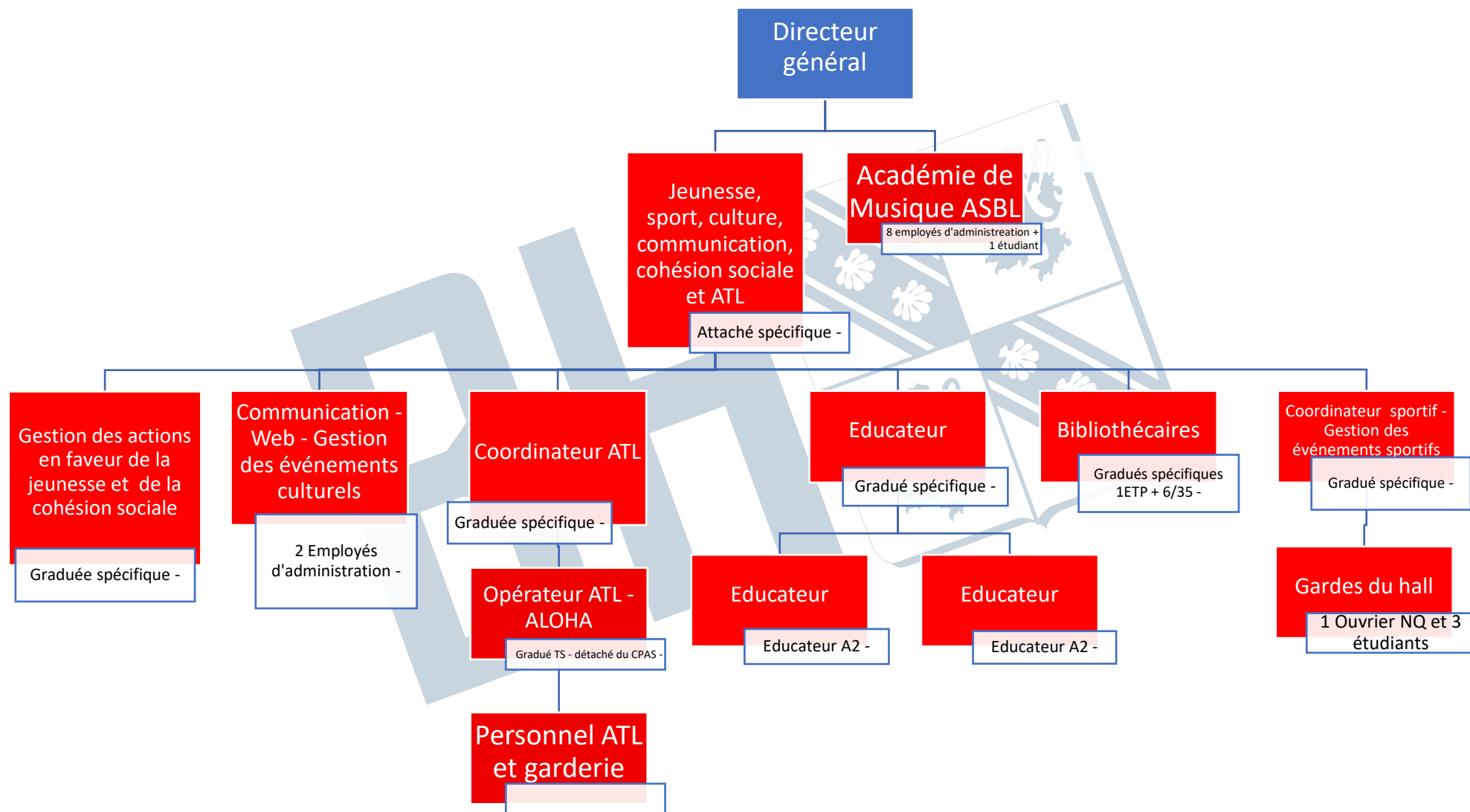
Organigramme général de l'Administration communale de



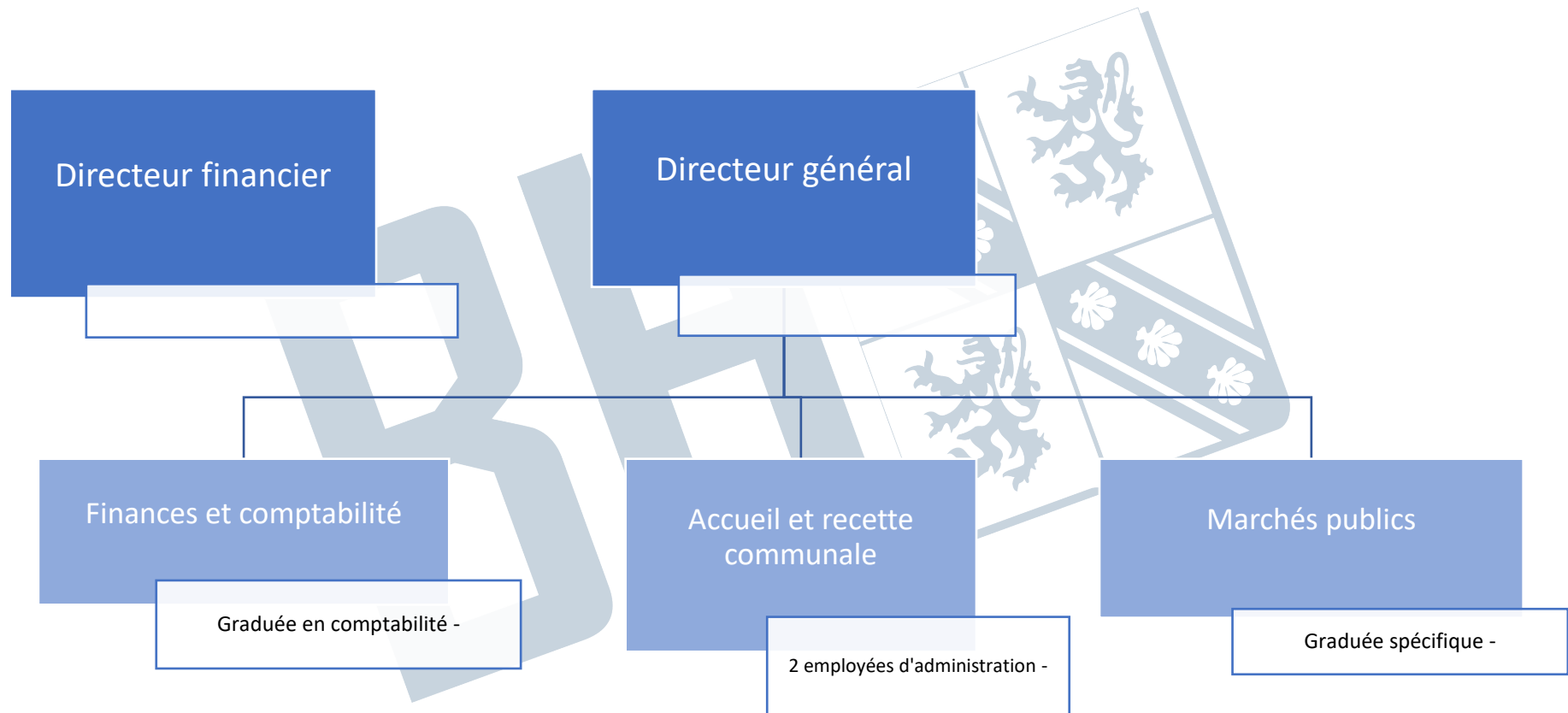
Beyne-Heusay

Services généraux

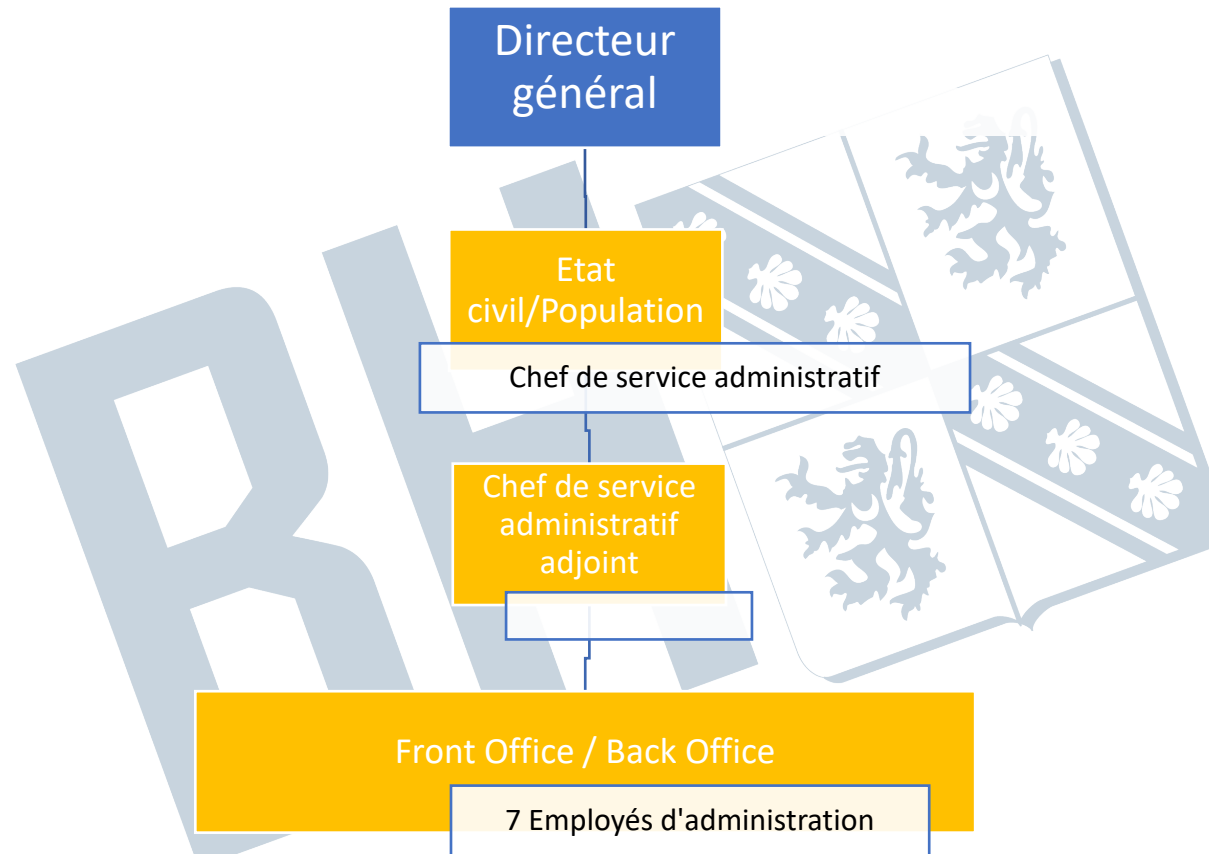




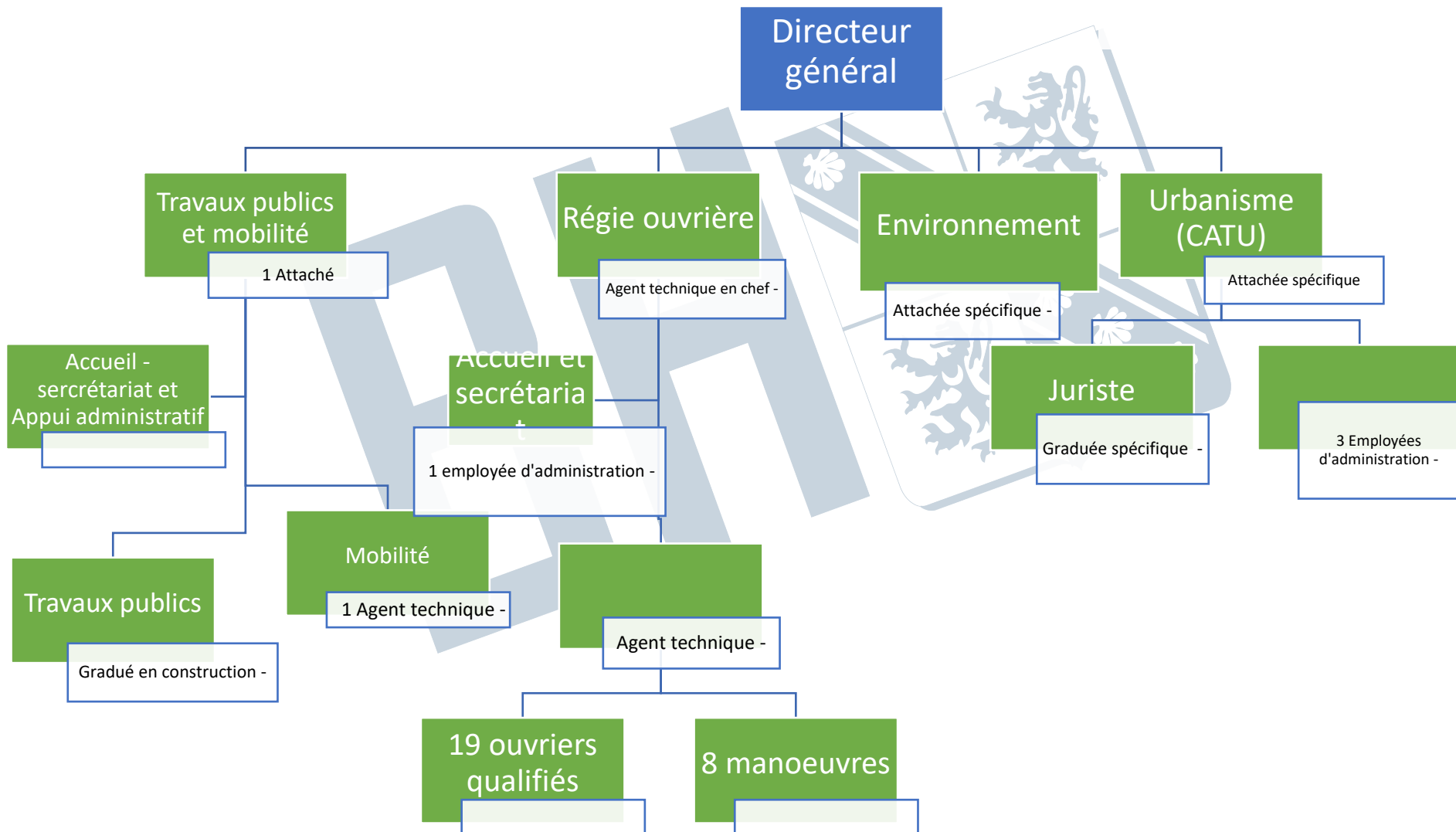
Service financier



Services déconcentrés



Services techniques



8. Conclusion

La commune de Beyne-Heusay conjugue tradition et modernité, portée par une volonté forte de développement durable et de qualité de vie. Ses projets ambitieux et son engagement envers ses citoyens en font un lieu attractif et dynamique au cœur de la région liégeoise.



B. Préambule à la définition des objectifs

Les étapes préalables incontournables à la définition du PST se concentrent sur l'identification des enjeux stratégiques et de la vision politique tout en tenant compte des ressources disponibles (notamment humaines et budgétaires). La déclaration de politique communale va être traduite en PST, en objectifs stratégiques.

Comme nous l'avons relevé dans l'introduction, différents outils existent déjà au préalable, ou à côté de ce plan stratégique. Ils ne peuvent en être dissociés. C'est notamment le cas du plan de mobilité, du plan logement, du plan de cohésion sociale existant, du plan annuel d'actions en matière de prévention et de bien-être au travail et surtout du plan stratégique transversal arrêté par notre CPAS.

C. Objectifs stratégiques

Les objectifs stratégiques traduisent la vision des autorités communales et expriment ce que la commune veut être au terme de la mandature ou à plus long terme. Les objectifs stratégiques sont déclinés en objectifs opérationnels.

Ainsi, les autorités communales souhaitent que la commune de Beyne-Heusay soit :

- Une commune bénéficiant de moyens financiers suffisants pour rendre un service public de qualité,
- Une commune où il fait bon vivre,
- Une commune respectueuse de l'équilibre entre le développement économique et la préservation de l'environnement (réaménagement de l'espace, développement du logement et du commerce de qualité),
- Une commune attentive au développement culturel,
- Une commune socialement responsable et éthique.

D. Objectifs opérationnels

Les objectifs opérationnels sont les leviers mobilisés par la commune pour atteindre ses objectifs stratégiques. Les objectifs opérationnels définissent l'ambition de la commune pour la législature et visent au développement des politiques communales. Ils sont déclinés en projets et en actions.

Ainsi, les autorités communales formulent les objectifs opérationnels suivants :

- Accroître l'offre et la qualité des services aux citoyens avec efficacité, efficience au moyen d'économies d'échelle.
- Améliorer la qualité de vie et la tranquillité publique en augmentant la réactivité et l'impact des sanctions administratives communales.
- Valoriser durablement les sites de culte à travers une reconstruction cohérente, concertée et utile pour la population.
- Planifier et étaler dans le temps les travaux d'entretien, de rénovation et de conservation des biens du culte sur le territoire de Beyne-Heusay, dans le respect d'un budget annuel plafonné concerté.
- Revitaliser le village de Queue-du-Bois en transformant l'espace public afin de favoriser le développement social, économique et culturel.
- Déterminer les meilleures options pour la valorisation du site de l'ancien Lycée d'État en fonction des enjeux écologiques, sociaux et économiques du quartier.
- Renforcer l'attractivité et la vitalité des centralités commerciales locales.
- Constituer un dossier solide et conforme aux critères de la Fédération Wallonie-Bruxelles afin d'obtenir la reconnaissance officielle des bibliothèques communales.
- Accroître l'accessibilité à la culture pour tous les habitants, en diversifiant l'offre culturelle locale et en veillant à son accessibilité.
- Mettre en place des actions concrètes et durables pour améliorer la protection, le suivi et la sensibilisation autour du bien-être animal sur le territoire communal.
- Renforcer l'écoresponsabilité des services communaux et améliorer l'efficience des pratiques administratives.
- Élaborer des descriptions de fonction claires et détaillées pour chaque poste au sein de l'administration communale, facilitant ainsi la gestion des carrières, le recrutement, la formation et l'évaluation des agents.
- Renforcer la présence et la proximité de la police sur le territoire de Beyne-Heusay afin d'améliorer la sécurité, la tranquillité publique et le lien avec les citoyens.
- Adapter et renforcer l'offre d'enseignement communal en adéquation avec les besoins, attentes et priorités des acteurs locaux de l'éducation à Beyne-Heusay.
- Optimiser la gestion et l'utilisation du patrimoine immobilier communal afin d'assurer un environnement de travail fonctionnel, durable et accueillant, au service des citoyens et du personnel communal et/ou CPAS.
- Disposer d'outils permettant d'organiser le territoire communal et d'en maîtriser l'urbanisation.
- Entretenir, adapter et renforcer le réseau d'égouttages tout en tenant compte des bassins hydrographiques.
- Assurer la pérennité et la sécurité du réseau d'égouttage et des voiries communales par une planification pluriannuelle des investissements et des entretiens.

E. Fiche/Action – Modèle

Libellé du projet :		
Statut	Mise à jour	Objectif stratégique lié
Début		Objectif opérationnel lié
Fin	Description	
Responsable		Indicateurs attendus
Intervenants		
Ressources nécessaires		Impact budgétaire
Humaines		
Budgétaires		
Techniques		
Risques et contraintes		
Communication		Commentaires

F. Les actions à réaliser

1. Action 1

Optimiser les ressources locales via la mutualisation des services transversaux entre le CPAS et l'administration communale		
Statut	Mise à jour	Objectif stratégique lié
		Être une commune bénéficiant de moyens financiers suffisants pour rendre un service public de qualité.
Début		Objectif opérationnel lié
2 ^{ème} semestre 2025		Accroître l'offre et la qualité des services aux citoyens avec efficacité, efficience au moyen d'économies d'échelle.
Fin	Description	
31/12/2030	Tout en étant bien conscient que le droit positif lié à la loi organique et au CDLD n'a pas encore été modifié, on ne peut ignorer la déclaration de politique régionale visant un rapprochement des deux institutions. La commune de Beyne-Heusay souhaite approfondir les synergies entre le CPAS et l'administration communale en mettant en place une mutualisation progressive des services dits "transversaux". Cette démarche vise à optimiser les ressources humaines et matérielles, à éviter les doublons administratifs, à harmoniser les procédures, et à renforcer la collaboration entre les deux entités au service des citoyens. La mutualisation pourra prendre des formes diverses : centralisation de fonctions, mise en commun de personnel, harmonisation des outils, ou encore gestion commune de projets. <u>Actions :</u> - Réalisation d'un état des lieux organisationnel des services communaux et du CPAS ; - Identification des services ou fonctions pouvant être mutualisés à court, moyen et long terme ; - Etablir un recensement des tâches propres à chaque service dans chacune des institutions ; - Etablir un tableau comparatif en croisant les résultats et en mettant en évidence les missions qui pourraient être mutualisées ; - Déterminer quelles sont les ressources humaines nécessaires pour l'exécution des tâches visées et celles libérées ; - Identifier quels sont les besoins non rencontrés actuellement.	
Responsable	Les directions générales des deux institutions	Indicateurs de réalisation
Intervenants	Les 2 CODIR, Le bourgmestre et le Président de CPAS	- Réalisation de l'inventaire - Nombre de services mutualisés - Nombre de besoins institutionnels précédemment non rencontrés qui l'ont été - Volume d'ETP potentiellement mutualisé

		- Écart entre besoins identifiés et ressources disponibles - Estimation des gains d'efficience (temps, ETP, coûts)
Ressources nécessaires		Impact budgétaire
Humaines		
Budgétaires		
Techniques		
Risques et contraintes	Politiques publiques régionales et résistance au changement du personnel.	
Communication		Commentaires
<u>Echéancier :</u> Année 1-2 : Identification des synergies possibles Année 3 : Lancement des premières mutualisations Année 4-6 : Consolidation, élargissement à d'autres services si pertinent		Il y a la possibilité de faire des économies d'échelles à moyen et long terme. Services visés : RH, communication, MP, entretien, finances, travaux.



2. Action 2

Renforcer l'efficacité du traitement des incivilités par le recours accru aux sanctions administratives communales (SAC)		
Statut	Mise à jour	Objectif stratégique lié
		Être une commune où il fait bon vivre.
Début		Objectif opérationnel lié
		Améliorer la qualité de vie et la tranquillité publique en augmentant la réactivité et l'impact des sanctions administratives communales.
Fin	Description	
31/12/2030	La commune de Beyne-Heusay souhaite renforcer la lutte contre les incivilités sur son territoire en optimisant le recours aux SAC. Cela implique une meilleure détection, une application plus systématique, un suivi rigoureux, et une communication claire envers les citoyens. Cette démarche vise à rétablir l'ordre public, responsabiliser les contrevenants, et soutenir les agents communaux dans leur mission. Les incivilités concernées peuvent inclure : dépôts sauvages, dégradations de mobilier urbain, nuisances sonores, non-respect des règlements communaux, etc. <u>Actions :</u> - Mettre en place un centre de contrôle en collaboration avec Fléron et Soumagne pour une réaction immédiate au travers de l'envoi d'une patrouille et/ou verbalisation ; - Installer des caméras de surveillance supplémentaires (ZP - Lieux à déterminer) ; - Procéder à l'engagement d'un agent constatateur. - Sensibiliser la population sur les incivilités ciblées et leurs potentielles sanctions (communication).	
Responsable	Agent constatateur	Indicateurs de réalisation
Intervenants	Police	L'évolution du nombre de constats d'incivilités débouchant sur une sanction administrative. Diminution des quantités de déchets sauvages relevées.
Ressources nécessaires		Impact budgétaire
Humaines	Un agent	
Budgétaires		Achats de caméras supplémentaires + Engagement d'un agent
Techniques		
Risques et contraintes		
Communication		Commentaires
<u>Echéancier :</u> Année 2 : Engagement de l'agent constatateur		

Année 2-3 : Achat de caméras supplémentaires en partenariat avec la zone Année 2-6 : Campagne de sensibilisation, suivi, ajustements	
---	--



3. Action 3

Reconversion des sites des églises du Heusay et de Queue-du-Bois		
Statut	Mise à jour	Objectif stratégique lié
		Être une commune respectueuse de l'équilibre entre le développement économique et la préservation de l'environnement (réaménagement de l'espace, développement du logement et du commerce de qualité).
Début		Objectif opérationnel lié
		Valoriser durablement les sites de culte à travers une reconstruction cohérente, concertée et utile pour la population.
Fin	Description	
31/12/2030	Actions : - Respecter les obligations de l'accord tripartite (désaffectation canonique, etc.), - Faire une étude de faisabilité incluant aspects juridiques, techniques, fonctionnels et financiers, - Prévoir une concertation citoyenne et associative pour identifier les besoins locaux, - Elaborer un projet pour l'église du Heusay. Pour l'église de Queue-du-bois, le projet est prévu dans le schéma pour Queue-du-bois téléchargeable sur le site internet communal - pages 149 à 152. https://cloud.beyne-heusay.be/index.php/s/BKBDZZcpJMqtn8a - Rechercher des partenariats et des financements (subsidés, mécénat, partenariats public-privé).	
Responsable	Service des Travaux	Indicateurs de réalisation
Intervenants	Evêché Fabrique d'Eglise « Notre-Dame des deux Versants »	Proportion de la surface affectée réellement utile au projet. Aboutissement effectif d'une étude délivrant un projet de développement de logements et d'espaces socio-économiques sur les sites des églises désaffectés.
Ressources nécessaires		Impact budgétaire
Humaines		
Budgétaires		
Techniques		
Risques et contraintes		
Communication		Commentaires
Echéancier : Année 1 – 5 : Diagnostic, étude, concertation Année 6 : Choix des affectations, montage des projets, recherche de financement		L'accord tripartite ne pourra se faire que lorsque le presbytère de Queue-du-Bois aura été réaménagé, la petite chapelle construite sur

	Beyne (permis nécessaire) et la bibliothèque terminée.
--	--



4. Action 4

Lisser les investissements nécessaires au maintien des biens du culte du territoire communal, avec un budget annuel concerté		
Statut	Mise à jour	Objectif stratégique lié
		Être une commune respectueuse de l'équilibre entre le développement économique et la préservation de l'environnement (réaménagement de l'espace, développement du logement et du commerce).
Début		Objectif opérationnel lié
		Planifier et étaler dans le temps les travaux d'entretien, de rénovation et de conservation des biens du culte sur le territoire de Beyne-Heusay, dans le respect d'un budget annuel plafonné concerté.
Fin	Description	
31/12/2030	La commune de Beyne-Heusay souhaite adopter une approche de gestion préventive et budgétairement maîtrisée pour le maintien des biens du culte (églises, chapelles, espaces annexes). Cela implique la réalisation d'un plan pluriannuel d'investissements qui répartira les interventions sur plusieurs années afin d'éviter des pics de dépenses exceptionnelles tout en assurant la pérennité du patrimoine religieux. <u>Actions :</u> - Réalisation d'un diagnostic complet de l'état des biens du culte sur le territoire communal, - Réaliser un plan pluriannuel d'entretien avec une estimation des coûts annuels et une ventilation des priorités, - Lisser l'investissement sur plusieurs années en fonction du budget disponible, - Réduire les urgences et optimiser les interventions grâce à une planification détaillée, - Trouver des solutions de cofinancement (subventions, partenariats publics-privés, etc.).	
Responsable	Finances	Indicateurs de réalisation
Intervenants	Evêché Fabrique d'Eglise « Notre-Dame des deux Versants »	Plan d'investissements à 5 ans de la part de la Fabrique d'Eglises pour chaque bien Respect du montant annuel concerté fixé
Ressources nécessaires		Impact budgétaire
Humaines		
Budgétaires		
Techniques		
Risques et contraintes	Tenir compte de la personnalité juridique que représente le Conseil de Fabrique.	
Communication		Commentaires
Echéancier :		

Année 1 - 2 : Elaboration du plan pluriannuel Année 3 – 6 : Suivi du plan	
--	--



5. Action 5

Entamer le déploiement du schéma directeur de Queue-du-Bois par la revitalisation semi-urbaine de l'ancienne école, et idéalement de l'église		
Statut	Mise à jour	Objectif stratégique lié
		Être une commune respectueuse de l'équilibre entre le développement économique et la préservation de l'environnement (réaménagement de l'espace, développement du logement et du commerce de qualité).
Début		Objectif opérationnel lié
		Revitaliser le village de Queue-du-Bois en transformant l'espace public afin de favoriser le développement social, économique et culturel.
Fin	Description	
31/12/2030	La commune de Beyne-Heusay dispose d'un schéma directeur pour Queue-du-Bois, conçu comme un outil de planification pour guider le renouveau de ce quartier. Le premier projet mis en œuvre concerne le projet de revitalisation autour de l'ancienne école démolie : schéma téléchargeable sur le site internet et notamment les pages 149 à 156. (https://cloud.beyne-heusay.be/index.php/s/BKBDZZcpJMqtn8a) Le projet sera abordé de manière cohérente, en lien avec les besoins de la population locale, les possibilités architecturales et les opportunités de financement. <u>Actions :</u> - Élaboration d'un plan d'actions phasé - Réalisation d'études techniques, urbanistiques et financières pour chaque bâtiment et l'espace public - Concertation avec les habitants et les associations locales pour définir les usages - Recherche de subsides (partenariat public-privé, revitalisation urbaine, FEDER, etc.) - Lancement des travaux de rénovation/réaménagement en fonction des priorités établies - Définition d'un modèle de gestion des lieux post-intervention	
Responsable	Service Mobilité	Indicateurs de réalisation
Intervenants	Ecetia	Pourcentage de réalisation du projet de revitalisation autour de l'ancienne école de Queue-du-Bois.
Ressources nécessaires		Impact budgétaire
Humaines	1/5 temps d'un agent devra être	Un minimum de 50.000 € devront être investis en frais d'études au cours de la législature.

	affecté au suivi du projet	
Budgétaires		
Techniques		
Risques et contraintes		
Communication		Commentaires
<u>Echéancier :</u> Année 1 – 5 : Diagnostic, élaboration Année 6 : Planification de mise en œuvre selon les orientations		



Étudier les possibilités de valoriser le site de l'ancien Lycée d'État		
Statut	Mise à jour	Objectif stratégique lié
		Être une commune respectueuse de l'équilibre entre le développement économique et la préservation de l'environnement (réaménagement de l'espace, développement du logement et du commerce).
Début		Objectif opérationnel lié
		Déterminer les meilleures options pour la valorisation du site de l'ancien Lycée d'État en fonction des enjeux écologiques, sociaux et économiques du quartier.
Fin	Description	
31/12/2030	La commune de Beyne-Heusay souhaite engager une démarche d'étude afin d'optimiser l'usage et la mise en valeur du site de l'ancien Lycée d'État. Cette étude devra prendre en compte : - Les potentialités paysagères et écologiques du site - Les attentes des usagers et riverains - Les possibilités d'aménagement (aires de jeux, parcours santé, jardin partagé, zones de détente, etc.) - La compatibilité avec les politiques communales de développement durable et de biodiversité - La faisabilité technique et financière <u>Actions :</u> - Réalisation d'un diagnostic du site (écologique, paysager, usage) - Organisation de consultations citoyennes et d'ateliers participatifs - Analyse des exemples de valorisation d'espaces verts similaires - Élaboration d'un rapport d'étude avec propositions d'aménagements et scénarios - Présentation aux instances communales et validation des orientations - Identification des partenaires et financements potentiels pour une phase d'aménagement future	
Responsable	Service Environnement	Indicateurs de réalisation
Intervenants		Réalisation d'un dossier reprenant des propositions de valorisation de l'espace. Nombre de bonnes pratiques identifiées Nombre de solutions transposables au site communal Apport du benchmark dans les scénarios proposés (qualitatif) Préparation d'une phase opérationnelle d'aménagement (oui/non)
Ressources nécessaires		Impact budgétaire
Humaines		
Budgétaires		
Techniques		
Risques et contraintes		

Communication	Commentaires
<u>Echéancier :</u> Année 1 – 5 : Diagnostic, élaboration Année 6 : Planification de mise en œuvre selon les orientations	



Redynamiser le commerce local		
Statut	Mise à jour	Objectif stratégique lié
		Être une commune respectueuse de l'équilibre entre le développement économique et la préservation de l'environnement (réaménagement de l'espace, développement du logement et du commerce).
Début	Objectif opérationnel lié	
	Renforcer l'attractivité et la vitalité des centralités commerciales locales.	
Fin	Description	
31/12/2030	Dans un contexte de profondes mutations économiques, sociales et territoriales, la commune affirme sa volonté de redynamiser le commerce local en tant que levier essentiel de cohésion sociale, d'attractivité et de vitalité économique. Le tissu commercial de proximité constitue bien plus qu'un simple vecteur de consommation : il incarne un véritable service de proximité, un lien social au quotidien, une source d'emploi non délocalisable et un marqueur de l'identité du territoire. <u>Actions :</u> - Accompagnement des commerçants : consultation des commerçants, identifier leurs besoins, création d'une association de commerçants si désirée ; - Animation commerciale : associer les commerçants aux événements locaux existants ou à créer (marché), campagnes de communication (publicité, activités attractives), promotion du commerce local par amplification des chèques-commerces ; - Amélioration de l'offre et de l'environnement urbain : aménagements urbains, signalétique ; - Soutien à l'installation de nouveaux commerces : vade-mecum, mise à l'honneur des nouveaux commerçants via le Flash-Info et/ou articles internet ; - Amélioration de l'accueil du commerce itinérant avec notamment l'établissement d'un règlement d'occupation de l'espace public	
Responsable	Service Festivités/Culture	Indicateurs de réalisation
Intervenants	Commerçants locaux	Nombre d'actions d'animation commerciale réalisées Indice de satisfaction des commerçants (>7 = objectif atteint)
Ressources nécessaires		Impact budgétaire
Humaines	¼ ETP	8.500 € / an
Budgétaires		
Techniques		
Risques et contraintes		
Communication		Commentaires

<u>Echéancier :</u> Année 1-2 : Engagement de l'agent, Année 3-6 : Mise en œuvre.	Demande de création de places de parkings limitées à 30 minutes (Bellaire/Queue-du-Bois/Rue du cimetière ?). Passage piétons au niveau d'Exotic 2000 ? Se renseigner : depuis la création de la Grand'Route et l'ouverture de la rue de la Moisson, il conviendrait de créer un passage pour drainer les piétons du nouveau quartier.
--	--



Obtenir la reconnaissance officielle des bibliothèques communales par la Fédération Wallonie-Bruxelles		
Statut	Mise à jour	Objectif stratégique lié
		Être une commune attentive au développement culturel
Début		Objectif opérationnel lié
		Constituer un dossier solide et conforme aux critères de la Fédération Wallonie-Bruxelles afin d'obtenir la reconnaissance officielle des bibliothèques communales.
Fin	Description	
31/12/2030	La commune de Beyne-Heusay souhaite renforcer l'offre culturelle locale et garantir un accès équitable à la culture. <u>Actions :</u> - Mettre en conformité la bibliothèque communale du centre et de Queue-du-Bois avec les critères d'agrément définis par la FWB, en vue d'obtenir leur reconnaissance officielle, garantissant : ○ L'accès à des subventions structurelles. ○ L'intégration dans le réseau officiel de lecture publique. ○ Le développement de partenariats (prêts inter-bibliothèques, actions éducatives, numérique...). i. Adaptation des horaires, etc., ii. Elaboration du plan quinquennal du développement de la lecture, iii. Dépôt du dossier de reconnaissance.	
Responsable	Service Bibliothèques	Indicateurs de réalisation
Intervenants	FWB	Reconnaissance effective octroyée par la FWB Taux de satisfaction des lecteurs Mise en conformité des bibliothèques avec les critères d'agrément
Ressources nécessaires		Impact budgétaire
Humaines		½ ETP à recruter
Budgétaires		
Techniques		
Risques et contraintes		
Communication		Commentaires
<u>Echéancier :</u> Introduction du dossier au plus tard : 31 mars 2026.		En octobre 2025, la Ministre a annoncé un moratoire sur les demandes de reconnaissance des bibliothèques. Ce projet suit le même raisonnement et le calendrier sera adapté en fonction du calendrier de la FWB.

Renforcer l'offre culturelle locale, la participation citoyenne et la promotion de la santé		
Statut	Mise à jour	Objectif stratégique lié
		Être une commune attentive au développement culturel
Début		Objectif opérationnel lié
		Accroître l'accessibilité à la culture pour tous les habitants, en diversifiant l'offre culturelle locale et en veillant à son accessibilité.
Fin	Description	
31/12/2030	Renforcer l'offre culturelle, encourager la participation citoyenne et promouvoir la santé constituent des priorités stratégiques, car elles répondent à des enjeux sociaux, économiques et démocratiques majeurs : - La culture est un levier puissant de cohésion sociale, de dynamisation des territoires et d'attractivité locale. - La participation des habitants à la vie publique renforce la démocratie locale, améliore la qualité des décisions et permet de mieux répondre aux besoins réels de la population. - La santé est un bien commun et un déterminant essentiel de la qualité de vie. Les collectivités ont un rôle clé à jouer dans la promotion de modes de vie sains, la prévention et l'accès aux soins. En somme, en s'engageant sur ces trois axes – culture, citoyenneté, santé – les politiques locales investissent dans l'avenir de leur territoire, dans le lien social, et dans le bien-être des habitants. C'est une démarche à la fois humaine, stratégique et porteuse de sens. <u>Actions :</u> - Soutenir l'Académie de musique (communication, etc.), - Etudier la possibilité de mettre en œuvre un pass culture pour les jeunes beynois (→ passeur de culture). - Organiser des manifestations culturelles mettant en avant les arts musicaux, du spectacle et les artistes locaux, - Mettre en place un conseil communal des jeunes et le développer, - Evaluer le matériel disponible dans les infrastructures beynois, afin d'accroître l'accueil du public/des prestataires et l'offre culturelle sur le territoire, - Analyser la manière de renforcer la participation citoyenne existante voire, de développer des nouveaux processus. - Promouvoir les artistes beynois (représentations, communication, prix, etc.), - Sensibilisateur à la nécessité d'une vie saine grâce à l'organisation annuelle d'une journée à thème, - Rechercher des partenariats.	
Responsable	Service Festivité/Culture	Indicateurs de réalisation

Intervenants		Nombre de manifestations culturelles/ d'actions réalisées
Ressources nécessaires		Impact budgétaire
Humaines	¾ ETP	25.500 €/ an
Budgétaires		
Techniques		
Risques et contraintes		
Communication		Commentaires
<u>Echéancier</u> :		



Renforcer les politiques locales en faveur du bien-être animal		
Statut	Mise à jour	Objectif stratégique lié
		Être une commune socialement responsable et éthique
Début		Objectif opérationnel lié
		Mettre en place des actions concrètes et durables pour améliorer la protection, le suivi et la sensibilisation autour du bien-être animal sur le territoire communal.
Fin	Description	
31/12/2030	La commune de Beyne-Heusay souhaite renforcer ses politiques locales relatives au bien-être animal, en intégrant : - La prévention des maltraitances et nuisances - Le contrôle et la régulation des animaux domestiques (chien, chat, etc.) - La sensibilisation des citoyens et des écoles - Le soutien aux refuges et associations de protection animale - La promotion d'une cohabitation harmonieuse entre humains et animaux Cette démarche pourra s'appuyer sur un cadre réglementaire local adapté, des campagnes de communication et des partenariats avec les acteurs spécialisés. <u>Actions :</u> - Mettre en avant la fonction de référent communal en bien-être animal, - Organiser des campagnes de stérilisation des animaux errants, - Sensibiliser les citoyens via des actions éducatives et des campagnes locales.	
Responsable	Service Environnement	Indicateurs de réalisation
Intervenants	Ecoles Vétérinaires, refuges, Asbl locales Service Communication	Nombre d'actions réalisées Taux de satisfaction des participants ou des bénéficiaires des actions
Ressources nécessaires		Impact budgétaire
Humaines		
Budgétaires		
Techniques		
Risques et contraintes		
Communication		Commentaires
<u>Echéancier :</u> Année 2 : Diagnostic Année 3 - 6 : Mise en œuvre des campagnes et partenariats		

Réduire la consommation de papier au sein de l'administration communale		
Statut	Mise à jour	Objectif stratégique lié
		Être une commune socialement responsable et éthique
Début		Objectif opérationnel lié
		Renforcer l'écoresponsabilité des services communaux et améliorer l'efficacité des pratiques administratives.
Fin	Description	
31/12/2030	Actions : - Dématérialiser des procédures internes/externes (ex : demande d'occupation du domaine public et des manifestations) et des communications, - Promouvoir l'usage du numérique pour les échanges interservices et avec les citoyens, - Instauration de règles d'impression responsables (R/V, n et b, limitation des impressions), - Mettre en place un outil de suivi de la consommation de papier par service - Digitaliser le courrier entrant et sortant, - Améliorer le classement et digitaliser certains documents, - Digitaliser les fiches de paies et les feuilles de congés, - Implémenter la signature électronique.	
Responsable	Service IT	Indicateurs de réalisation
Intervenants		Mise en place effective de process intégrant l'optique paper less Evolution à la baisse de la consommation de papier, tenant compte des obligations légales.
Ressources nécessaires		Impact budgétaire
Humaines		
Budgétaires		
Techniques		
Risques et contraintes		
Communication		Commentaires
Echéancier : Année 2 : Diagnostic et formation du personnel Année 3-5 : Mise en place progressive des outils et bonnes pratiques Année 6 : Suivi et optimisation continue		

Mettre à jour les descriptions de fonction et les enrichir de fiches de postes pour les emplois au sein de l'Administration communale

Statut	Mise à jour	Objectif stratégique lié
		Être une commune socialement responsable et éthique
Début		Objectif opérationnel lié
		Élaborer des descriptions de fonction claires et détaillées pour chaque poste au sein de l'administration communale, facilitant ainsi la gestion des carrières, le recrutement, la formation et l'évaluation des agents.
Fin	Description	
31/12/2030	La commune de Beyne-Heusay souhaite formaliser les missions, compétences et responsabilités associées à chaque fonction. Cela permettra : - Une aide au recrutement par une clarification des profils et des missions - Une base claire pour la gestion des formations - Une transparence accrue dans l'organisation interne - Une meilleure communication des attentes envers les agents, particulièrement en matière d'évaluation <u>Actions :</u> - Collecte des informations auprès des agents et responsables (entretiens, questionnaires) - Mise à jour des descriptions de fonction en précisant missions, compétences, responsabilités, et conditions de travail - Validation des documents par les instances compétentes - Diffusion et intégration des descriptions dans les outils RH (dossiers agents, gestion des carrières) - Mise à jour régulière en fonction de l'évolution des fonctions	
Responsable	Service du personnel	Indicateurs de réalisation
Intervenants	Chefs de service Les agents	Pourcentage de postes pour lesquels la description est réalisée et validée. Idéalement, l'ensemble des descriptions de fonctions devrait être réalisé à la mi-législature.
Ressources nécessaires		Impact budgétaire
Humaines		
Budgétaires		
Techniques		
Risques et contraintes		
Communication		Commentaires
<u>Echéancier :</u>		

Créer un lien de proximité et de confiance entre les citoyens et la police locale à travers des moments informels de dialogue		
Statut	Mise à jour	Objectif stratégique lié
		Être une commune où il fait bon vivre.
Début		Objectif opérationnel lié
		Renforcer la présence et la proximité de la police sur le territoire de Beyne-Heusay afin d'améliorer la sécurité, la tranquillité publique et le lien avec les citoyens.
Fin	Description	
31/12/2030	À la suite du déménagement du poste de police de Beyne-Heusay vers Fléron, les citoyens ont exprimé un besoin de renforcer les contacts humains avec les agents de police. Le sentiment de sécurité et la confiance dans les institutions passent par une présence de proximité visible et accessible, qui ne soit pas uniquement répressive. Le projet « Coffee with a Cop » (initié aux États-Unis) a prouvé son efficacité dans plusieurs villes européennes, en créant des moments simples et conviviaux de rencontre avec les agents de quartier. <u>Actions :</u> - Organisation mensuelle de rencontres entre les citoyens et les policiers de la zone lors d'événements (listes des événements récurrents transmis à la Police le 15 mai 2025). - Tournante entre les trois communes (Beyne-Heusay, Fléron et Soumagne), soit 3x/an pour notre commune. - Présence d'agents de quartier en uniforme, disponibles pour discuter librement, écouter les préoccupations et répondre aux questions. - Communication à l'avance via les réseaux sociaux de la Zone de Police, site web et bulletins locaux.	
Responsable	Police	Indicateurs de réalisation
Intervenants		Nombre de « coffee with a cop » réalisés sur la mandature. Nombre de participants.
Ressources nécessaires		Impact budgétaire
Humaines		
Budgétaires		
Techniques		
Risques et contraintes		
Communication		Commentaires
		Différents services communaux pourraient s'y greffer.

Organiser des moments d'échange structurés entre les citoyens et les services de police afin de renforcer le dialogue, la compréhension mutuelle et la co-construction de la sécurité locale		
Statut	Mise à jour	Objectif stratégique lié
		Être une commune où il fait bon vivre.
Début		Objectif opérationnel lié
		Renforcer la présence et la proximité de la police sur le territoire de Beyne-Heusay afin d'améliorer la sécurité, la tranquillité publique et le lien avec les citoyens.
Fin	Description	
31/12/2030	En complément des dispositifs de proximité (patrouilles, coffee with a cop), il est essentiel de créer des espaces d'expression collective pour que les habitants puissent formuler leurs préoccupations, poser des questions, mais aussi entendre les réalités et limites du travail policier. Des réunions citoyennes bien préparées et récurrentes permettent également de réorienter certaines actions en fonction des attentes du terrain, et de renforcer la confiance dans les institutions. <u>Actions :</u> - Réunions publiques organisées avec la participation active du chef de corps ou des membres du cadre officiers ou de l'inspecteur de quartier. - Présentation de la Zone de Police et des statistiques de faits constatés, interventions, actions en cours. - Recueil de questions, signalements ou idées citoyennes. - Focus thématique en option. - Moment informel.	
Responsable	Police	Indicateurs de réalisation
Intervenants		Nombre de réunions organisées. Nombre de participants.
Ressources nécessaires		Impact budgétaire
Humaines		
Budgétaires		
Techniques		
Risques et contraintes		
Communication		Commentaires

Réalisation d'une étude auprès des acteurs locaux de l'éducation sur le territoire de Beyne-Heusay afin d'identifier leurs attentes en matière d'enseignement.		
Statut	Mise à jour	Objectif stratégique lié
		Être une commune où il fait bon vivre.
Début		Objectif opérationnel lié
		Adapter et renforcer l'offre d'enseignement communal en adéquation avec les besoins, attentes et priorités des acteurs locaux de l'éducation à Beyne-Heusay.
Fin	Description	
31/12/2030	La commune souhaite réaliser une étude participative impliquant les familles, les enseignants et le pouvoir organisateur afin de recueillir leurs attentes, besoins et suggestions concernant l'enseignement communal (infrastructures, pédagogie, communication, activités périscolaires, inclusion, etc.). Cette démarche permettra d'alimenter la réflexion stratégique de l'échevinat de l'Enseignement et des directions d'écoles, et d'impliquer la population dans la co-construction de l'école de demain à Beyne-Heusay. Les résultats de cette étude alimenteront la planification des futures actions pédagogiques et organisationnelles, dans une optique d'amélioration continue et de concertation. <u>Actions :</u> - Définir la méthodologie de l'étude et concevoir des outils adaptés à chaque public cible (questionnaires, entretiens, groupes de discussion). - Organiser la collecte des données auprès des familles, enseignants et représentants du P.O. - Réaliser l'analyse qualitative et quantitative des résultats. - Présenter les conclusions et recommandations au Collège communal, aux écoles et au public. - Élaborer un plan d'actions concerté basé sur les constats et priorités identifiés.	
Responsable	Echevinat de l'Enseignement	Indicateurs de réalisation
Intervenants	Familles beynoises Enseignants Directions scolaires Membres du P.O. PMS Association de parents	Rédaction effective d'un projet pédagogique correspondant aux attentes identifiées au travers de l'étude.
Ressources nécessaires		Impact budgétaire
Humaines	Un stagiaire	
Budgétaires		

Techniques	Support méthodologique (référent) numérique + communication	
Risques et contraintes	Stagiaire du MIAS	
Communication		Commentaires
<u>Echéancier :</u> Année 1 : Phase exploratoire Année 2 : Etat des lieux, récolte des données Année 3 : Présentation des résultats		L'Echevinat de l'enseignement, les directions scolaires et la direction générale ont rencontré un étudiant du Master en Ingénierie et Action sociales de la HEPL/HELMo afin de définir des modalités pratiques de stage. Celui-ci se déroulerait sur deux années et pourrait porter sur la recherche définie ci-dessus.



Définition d'une stratégie immobilière visant la mise à disposition de locaux adaptés aux travailleurs, à l'accueil des citoyens et répondant aux normes actuelles en matière d'efficacité énergétique.		
Statut	Mise à jour	Objectif stratégique lié
		Une commune bénéficiant de moyens financiers suffisants pour rendre un service public de qualité.
Début		Objectif opérationnel lié
		Optimiser la gestion et l'utilisation du patrimoine immobilier communal afin d'assurer un environnement de travail fonctionnel, durable et accueillant, au service des citoyens et du personnel communal et/ou CPAS.
Fin	Description	
31/12/2030	La commune souhaite définir une stratégie immobilière globale portant sur l'ensemble de son patrimoine bâti (bâtiments administratifs, écoles, infrastructures techniques, salles, etc.). Cette stratégie visera à : - Évaluer l'état et la performance énergétique du patrimoine existant. - Identifier les besoins en espaces et en adaptations pour les services communaux et l'accueil du public. - Planifier les rénovations, réaffectations ou constructions nécessaires à moyen et long terme. - Prioriser les investissements en tenant compte des objectifs énergétiques, de la durabilité, et du bien-être au travail.	
Responsable	DG et service Travaux	Indicateurs de réalisation
Intervenants	ECETIA	Disposer, en fin de législature, d'un master-plan à mettre en œuvre
Ressources nécessaires		Impact budgétaire
Humaines		
Budgétaires		
Techniques	Outils de suivi énergétique	
Risques et contraintes		
Communication		Commentaires
<u>Echéancier :</u> Année 1-2 : Diagnostic et état des lieux du patrimoine communal Année 3-6 : Elaboration et adoption du plan stratégique immobilier		

Disposer d'un schéma de développement communal en vue d'assurer un développement durable et attractif du territoire en recherchant un équilibre entre les dimensions sociales, économiques, démographiques, énergétiques, patrimoniales, environnementales et de mobilité.		
Statut	Mise à jour	Objectif stratégique lié
		Une commune où il fait bon vivre.
Début		Objectif opérationnel lié
		Disposer d'outils permettant d'organiser le territoire communal et d'en maîtriser l'urbanisation.
Fin	Description	
31/12/2030	La Région wallonne a défini son schéma de développement territorial axé principalement sur les notions de centralités. Elle laisse la possibilité aux communes de définir leur propre vision de développement territorial, tout en imposant que celle-ci ne soit pas contraire au schéma régional. A défaut, c'est le schéma régional qui sera d'application. La Commune souhaite rester maître de son territoire et en définir les axes majeurs pour demain. <u>Actions :</u> - Désignation d'un auteur de projet pour réaliser un schéma de développement communal thématique « optimisation spatiale », - Impliquer les citoyens dans la définition de ce schéma, - Organiser un rapport d'incidence sur l'environnement (RIE),	
Responsable	Service Urbanisme	Indicateurs de réalisation
Intervenants	Citoyens Autorité politique ECETIA Auteurs de projets Service des marchés publics et des finances	Disposer d'un schéma de développement en fin de législature.
Ressources nécessaires		Impact budgétaire
Humaines	1/8 ETP + ?	
Budgétaires		426.000€ (30.000€ SPI + 76.000€ SPI RIE + 170.000€ marché + 150.000€ RIE)
Techniques		
Risques et contraintes	Disponibilité des bureaux d'étude Coordination des réunions imposées par la région wallonne	
Communication		Commentaires
<u>Echéancier :</u> Année 1 – 2 : Lancement des marchés Année 2-3-4-5 : Réalisation des études Année 6 : Présentation du livrable		

Poursuivre les investissements en matière de lutte contre les inondations		
Statut	Mise à jour	Objectif stratégique lié
		Une commune où il fait bon vivre.
Début		Objectif opérationnel lié
		Entretenir, adapter et renforcer le réseau d'égouttages tout en tenant compte des bassins hydrographiques.
Fin	Description	
31/12/2030	Une partie du territoire de la commune de Beyne-Heusay est sujette aux inondations, essentiellement induites par un débordement du ruisseau des Moulins ou par des débordements d'égouts. La gestion de l'égouttage passe par un entretien régulier et par un renforcement du maillage lorsque cela s'avère nécessaire. <u>Actions :</u> - Entretenir le réseau d'égouttages - Remplacer les éléments défectueux - Réaliser la jonction entre la rue Beckers et la rue Belle Epine - Réaliser l'entretien des ouvrages d'art - Suivre les recommandations de l'étude hydrographique en cours de réalisation par l'AIDE.	
Responsable	Service Environnement	Indicateurs de réalisation
Intervenants	AIDE Commune de Fléron et Ville de Liège	Nombre de kilomètres d'égouts entretenus Nombre de diagnostics de vulnérabilité réalisés sur les bâtiments exposés.
Ressources nécessaires		Impact budgétaire
Humaines	1 agent prestataires externes +	
Budgétaires		100.000€/an à vérifier.
Techniques		
Risques et contraintes		
Communication		Commentaires
Echéancier :		

Poursuivre et renforcer les investissements en matière d'entretien, de réhabilitation et d'amélioration des égouts et des voiries publiques		
Statut	Mise à jour	Objectif stratégique lié
		Une commune où il fait bon vivre.
Début		Objectif opérationnel lié
		Assurer la pérennité et la sécurité du réseau d'égouttage et des voiries communales par une planification pluriannuelle des investissements et des entretiens.
Fin	Description	
31/12/2030	La commune de Beyne-Heusay entend poursuivre son programme d'investissement visant à entretenir, réhabiliter et moderniser les voiries et les réseaux d'égouttage. <u>Actions :</u> - La mise à jour du cadastre des voiries et des égouts ; - L'identification des tronçons prioritaires nécessitant une intervention ; - La planification d'un programme pluriannuel d'entretien ; - La réalisation de travaux d'égouttage et de réfection de voirie (revêtements, trottoirs, signalisation) ; - La coordination avec la SPGE et les intercommunales pour la gestion des eaux usées et pluviales ; - L'intégration de critères de durabilité et de sécurité dans le choix des matériaux et techniques.	
Responsable	Service de la Régie ouvrière	Indicateurs de réalisation
Intervenants	AIDE	Nombre de kilomètres d'égouts entretenus Budget annuel consacré à l'entretien des voiries et égouts
Ressources nécessaires		Impact budgétaire
Humaines		
Budgétaires		250.000€/an
Techniques		
Risques et contraintes		
Communication		Commentaires
Echéancier :		

III. Plan d'actions global

Actions	Responsable	1 ^{er} semestre 2026	2 ^{ème} semestre 2026	1 ^{er} semestre 2027	2 ^{ème} semestre 2027	1 ^{er} semestre 2028	2 ^{ème} semestre 2028	1 ^{er} semestre 2029	2 ^{ème} semestre 2029	1 ^{er} semestre 2030	2 ^{ème} semestre 2030
1. Mutualisation CPAS/Commune	DG des deux institutions	Identification des synergies possibles		Lancement des premières mutualisations		Consolidation, élargissement à d’autres services					
2. SAC	Agent constatateur	Engagement de l’agent	Achat de caméras supplémentaires								
			Campagne de sensibilisation, suivi, ajustement								
3. Reconversion des églises	Travaux	Diagnostic, étude, concertation								Choix des affectations, montage des projets et financement	
4. Investissements des biens du culte	Finances	Elaboration du plan pluriannuel		Suivi du plan							
5. Schéma directeur de Queue-du-Bois	Travaux	Diagnostic, élaboration								Planification de mise en œuvre selon les orientations	
6. Ancien Lycée d’Etat	Environnement	Diagnostic, élaboration								Planification de mise en œuvre selon les orientations	
7. Commerce local	Festivités/ Culture	Engagement de l’agent		Mise en œuvre							
8. Reconnaissance des bibliothèques	Bibliothèque	Introduction du dossier : 31/03/26									
9. Offre culturelle, participation, santé	Festivités/ Culture										
10. Bien-être animal	Environnement	Diagnostic		Mise en œuvre des campagnes et partenariats							
11. Paperless	IT	Diagnostic et formation du personnel		Mise en pratique progressive						Suivi et optimisation continue	
12. Descriptions de fonction	Personnel	Réaliser l’ensemble des descriptions de fonctions et fiches de postes									
13. Coffee with a cop	Police	6 rencontres / an		6 rencontres / an		6 rencontres / an		6 rencontres / an		6 rencontres / an	
14. Réunions publiques mensuelles	Police	Rencontres annuelles		Rencontres annuelles		Rencontres annuelles		Rencontres annuelles		Rencontres annuelles	
15. Enquête sur les écoles com.	Enseignement	Travail de recherche								Présentation du livrable	
16. Stratégie immobilière	Travaux	Diagnostic et état des lieux du patrimoine communal		Elaboration et adoption du plan stratégique immobilier							
17. Schéma de développement com.	Urbanisme	Lancement des marchés		Réalisation des études						Présentation du livrable	
18. Lutte contre les inondations	GRO/Travaux	Entretien du réseau d’égouttage (remplacement si nécessaire) + réalisation d’entretien des ouvrages d’art									
19. Entretien public	GRO	Entretien des voiries et du réseau d’égouttage									

IV. Conclusion

Ce Plan Stratégique Territorial incarne une ambition forte : construire, avec et pour les citoyens, un avenir durable, solidaire et inclusif pour Beyne-Heusay. Ce document n'est pas un simple outil de planification ; il est la traduction concrète d'une vision politique qui place l'humain, l'environnement et la démocratie locale au cœur de chaque action.

Dans un monde en mutation, nous avons fait le choix d'un développement équilibré, respectueux de notre cadre de vie, attentif à la justice sociale et soucieux des générations futures. Répondre aux enjeux climatiques, favoriser la participation citoyenne, soutenir l'économie locale et garantir un service public de qualité : telles sont les priorités qui guideront notre action dans les années à venir.

Mais rien ne pourra se faire sans vous. Ce PST est un projet vivant, évolutif, qui a besoin de l'implication de toutes et tous. Votre regard, vos idées, votre engagement sont les moteurs de cette dynamique collective.

Ensemble, faisons de Beyne-Heusay une commune résiliente, accueillante et fière de ses valeurs.

Nous vous remercions pour votre confiance et vous invitons à rester acteurs du changement.

